



CHANTIER D'INSERTION

Structure conventionnée par l'Etat ayant pour objet l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Le chantier organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.



LES ACTIVITES

Travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts sur Quimper et dans les villes voisines.

LE PUBLIC ACCUEILLI

- * Jeunes de moins de 26 ans
- * Eligibles au contrat CDDI (Pôle-emploi)
- * Etre suivi par la Mission Locale du Pays de Cornouaille.

LE SUIVI

Tous les mois, un bilan est effectué avec le salarié et la Mission Locale. Le but de cet entretien est de faire le point sur le mois passé et de se fixer des objectifs. d'insertion socioprofessionnelle pour le prochain mois.

